

Autres informations importantes

- Il est de la responsabilité du propriétaire d'acheminer son compte de taxes à son prêteur hypothécaire.
- Les soldes impayés portent intérêts et pénalités au taux combiné de 12 %.
- Deux états de compte seront envoyés dans l'année, soit après le premier et après le quatrième versement.
- Aucun reçu ne vous sera remis, à moins que votre paiement ne soit effectué sur place au SEM en argent comptant.
- Les renseignements contenus dans ce dépliant sont offerts à titre informatif seulement et n'ont pas force de loi.

English version available upon request.

Renseignements

- 450 974-5000
- saint-eustache.ca

SEM (Saint-Eustache Multiservice)
Ville de Saint-Eustache
145, rue Saint-Louis, Saint-Eustache
(Québec) J7R 1X9



Ville de
Saint-Eustache



Ville de
Saint-Eustache



Le compte de taxes
2026 expliqué

Une
nouvelle
impulsion



Mot du maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Vous tenez en main le dépliant explicatif de votre compte de taxes pour l'année 2026. Dans un contexte économique marqué par des défis pour les municipalités, Saint-Eustache poursuit son développement avec rigueur et prudence. Grâce à un tissu industriel solide et à des projets bien ciblés, nous poursuivons nos investissements afin d'améliorer la qualité de vie et de relever les défis, tout en veillant à réduire au minimum l'effet sur le compte de taxes des citoyens.

Cette année, une nouvelle impulsion est donnée afin de répondre concrètement aux besoins de la population. L'amélioration de la circulation fait partie des priorités, notamment avec le réaménagement du carrefour de l'autoroute 640 et de la 25^e Avenue. Ce secteur névralgique bénéficiera d'interventions destinées à accroître la fluidité, réduire les congestions et rendre les déplacements plus agréables.

Nos actions s'inscrivent également dans une vision durable et inclusive, où la protection des espaces verts, le transport actif et le soutien aux citoyens plus vulnérables demeurent essentiels.

Nous poursuivons ainsi la construction d'un milieu de vie harmonieux, innovant et accessible à tous.

Marc Lamarre, maire

Principaux projets pour 2026

- Travaux de réaménagement du carrefour de la 25^e Avenue et de l'autoroute 640;
- Poursuite du plan de séparation des réseaux d'égout unitaire afin de réduire les risques de refoulement;
- Ouverture du pavillon du parc Nature;
- Plantation de 1 000 arbres;
- Ajout de huit nouvelles stations de location de vélo en libre-service;
- Gratuité des cours de natation pour les enfants d'âge préscolaire et pour les cours parent-enfant;
- Escompte à partir du 2^e enfant pour l'inscription aux camps de jour et aux activités offertes par la Ville;
- Création d'une enveloppe budgétaire réservée à la réfection des modules de jeux dans les parcs-écoles;
- Aide financière à l'achat de souffleuses à neige électriques.



Faits saillants du budget 2026

BUDGET DE 114,9 M\$.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS :

- Infrastructures routières : 3,2 M\$;
- Infrastructures liées à l'eau : 9 M\$;
- Amélioration des parcs et des liens cyclables : 4,4 M\$.

- Valeur de la maison moyenne : **487 954 \$**
- Hausse globale du compte de taxes moyen de **2,54 %**, soit inférieur au taux d'inflation établi à **3,3 %** en octobre 2025.
- Hausse globale incluant les contributions et les taxes de services.

Taux de taxes

(PAR 100 \$ D'ÉVALUATION)



RÉSIDENTIEL
ET AGRICOLE
0,4260 \$



IMMEUBLES
COMMERCIAUX
1,4091 \$



CONTRIBUTION
POUR
L'ENVIRONNEMENT
0,0072 \$



CONTRIBUTION
POUR LE
PATRIMOINE
0,0072 \$



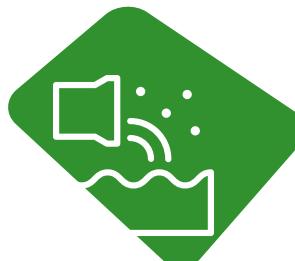
Taxes de services



MATIÈRES
RÉSIDUELLES
226 \$



EAU
209 \$



ÉGOUTS
225 \$



TRANSPORT
COLLECTIF
228 \$*

* Pour les immeubles d'habitation à logements multiples, 228 \$ pour le premier logement et 114 \$ pour chacune des autres unités.

Avis d'évaluation

- La valeur d'une propriété est basée sur le rôle d'évaluation foncière.
- Le dernier rôle triennal d'évaluation de la Ville de Saint-Eustache a été déposé en septembre 2024.
- Le rôle d'évaluation foncière est un inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire d'une municipalité.
- Il est basé sur sa valeur réelle ou marchande, en tenant compte des caractéristiques physiques de l'immeuble, de son état, de sa localisation et de son environnement.
- Il tient compte des conditions du marché immobilier au 1^{er} juillet 2023 et sert de base pour le calcul des taxes municipales des années 2025, 2026 et 2027.
- Ce travail est effectué par une firme indépendante et encadré par la Loi sur la fiscalité municipale.
- En aucun temps la Ville n'intervient dans la fixation des valeurs des propriétés.
- La valeur du rôle d'évaluation est révisée lorsque des travaux sont exécutés sur une propriété.

Renseignements :
saint-eustache.ca/evaluation-fonciere

Où payer mes taxes?

PAR VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE

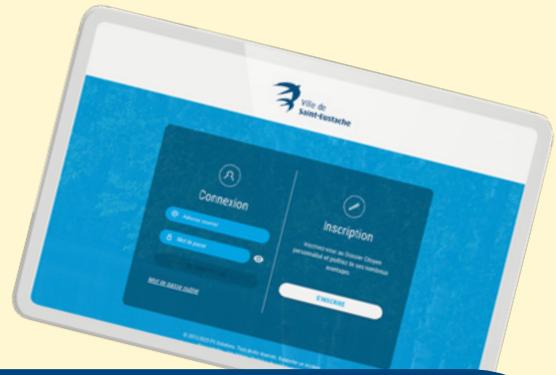
Sur le site de votre institution financière (vous devrez inscrire les 18 chiffres du numéro de matricule, sans tiret ni espace).

PAR LA POSTE (ADRESSE AU VERSO)

Envoyez vos chèques postdatés, libellés à l'ordre de : Ville de Saint-Eustache (inclure les coupons du compte de taxes correspondant aux dates limites inscrites sur les coupons).

VIA LE SEM (SAINT-EUSTACHE MULTISERVICE)

Déposez votre chèque dans la boîte aux lettres de la mairie ou payez au comptoir en argent comptant, chèque, carte de débit (cartes de crédit non acceptées).



Recevez et consultez votre compte de taxes en ligne

- 1 Allez à : saint-eustache.ca/taxesenligne
- 2 Cliquez sur **S'INSCRIRE**, remplissez les champs indiqués et cliquez sur **CRÉER MON COMPTE**.
- 3 Cliquez sur l'icône « **PROPRIÉTÉ** » et ajoutez l'adresse de votre propriété ou le numéro de matricule.
- 4 Cliquez sur **AJOUTER UN COMPTE DE TAXES**, entrez le numéro du compte de taxes et le total à payer tel qu'indiqué sur le coupon 1 qui se trouve sur le dernier compte annuel que vous avez reçu par la poste.
- 5 Pensez à l'environnement : activez le bouton **RECEVOIR MES COMPTES DE TAXES UNIQUEMENT EN LIGNE**.

Quand payer mes taxes?

POUR LES COMPTES DE TAXES DE 300 \$ OU MOINS

Acquitter en un seul versement au plus tard 30 jours suivant l'envoi du compte de taxes municipales.

POUR LES COMPTES DE TAXES DE PLUS DE 300 \$

Il est possible d'acquitter en quatre versements :

- 1^{er} versement au plus tard 30 jours suivant l'envoi du compte de taxes municipales
- 2^e versement : au plus tard le 20 mai 2026
- 3^e versement : au plus tard le 19 août 2026
- 4^e versement : au plus tard le 21 octobre 2026

